

Désignation de représentants étudiants au conseil du Service Commun des Activités Physiques et Sportives.

Conseil d'administration du 3 juin 2016

Délibération 2016/06/CA-063

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment ses articles 11, 22 et 30 ;

Vu les statuts du Service Commun des Activités Physiques et Sportives ;

Vu l'appel à candidature d'avril 2016 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers désignent les personnes suivantes pour siéger au conseil du Service Commun des Activités Physiques et Sportives (SCUAPS) :

Les 6 sièges sont attribués à :

- CARTIER Jonathan	16 voix	élu
- FRENDU Jeanne	24 voix	élue
- HUARTE Mélissa	21 voix	élue
- MARTY Paul	17 voix	élu
- TELA Zoé	23 voix	élue
- VALLEE Kyrian	15 voix	élu
- Bulletins Blancs ou nuls	2	

Sont appelés à siéger en qualité de suppléants en remplacement d'un des élus étudiants :

- LE GUEN Aurélien	14 voix
- GUERRERO Kévin	10 voix
- PRESTO Sabas	8 voix
- SOULARD Pauline	8 voix

Toulouse, le 3 juin 2016
Le Président,




Professeur Jean-Pierre VINEL